



# COMITE TECHNIQUE

Procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021

*L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre à 14 heures 30, le Comité Technique s'est réuni à la Communauté de Communes Sorgues du Comtat à Monteux, la séance est présidée par Carine BLANC, Présidente Comité Technique.*

## Outre la Présidente, étaient présents :

### En qualité de représentants des élus :

TERRISSE Michel	Vice-Président - Titulaire
FERRARO Sylviane	Vice-Président – Titulaire
CHUDZIKIEWICZ Pascale	Conseillère Communautaire – Suppléante

### En qualité de représentants du personnel :

DOLADILLE Valérie	Titulaire (UNSA)
RENAUX Fabrice	Suppléant (UNSA)
TOCHOU Sébastien	Suppléant (UNSA)
BERNARD Danielle	Titulaire (CGT)
PIRES Marc	Suppléant (CGT)

### Etaient absents ou excusés :

GROS Christian	Président de la CCSC – Titulaire
BERNAL Flugencio	Vice-Président - Titulaire
BERARD Jean	Vice-Président – Suppléant
PERRAND Michel	Vice-Président – Suppléant
MOSSE Frédéric	Vice-Président – Suppléant
VERNHES Aurélie	Conseillère Communautaire – Suppléante
DINOLFO Michel	Titulaire (UNSA)
SMITH John	Titulaire (UNSA)
MARCELIN Sébastien	Suppléant (UNSA)
MOULAN Jérôme	Suppléant (UNSA)

### Autres participants :

GENOT Marie-Anne	Directrice Management et Ressources Humaines
MASSARD Delphine	Responsable des Ressources Humaines
AGIMI Salim	Alternant en prévention
DE DAPPER Philippe	Directeur Général des Services
FAUCHER Estelle	Directrice Administration Générale et Financière
LINAGE Murielle	Directrice des Services Techniques



## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Carine BLANC, demande aux représentants des 2 collèges de désigner pour cette séance leur secrétaire respectif.

**Madame Pascale CHUDZIKIEWICZ** se propose pour le collège des élus, et **Madame Valérie DOLADILLE** pour les représentants du personnel en qualité de secrétaire adjoint pour cette séance.

**Carine BLANC, Présidente** : Fait état de l'ordre du jour aux membres du Comité Technique.

## PRESENTATION Monsieur AGIMI

**Carine BLANC, Présidente** : Accueille et présente Monsieur AGIMI, alternant à la Direction du Management et Ressources Humaines, depuis le 13 septembre pour une période d'un an.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Précise que Monsieur AGIMI a pour principales missions : actualisation du document unique, formations en prévention, visites des sites et accompagnement sur les accidents de service.  
Son tuteur est Monsieur DONAT.

**Danielle BERNARD (CGT)** : Demande combien d'alternants ont été recrutés suite à la délibération qui avait validé 4 postes.

**Pascale CHUDZIKIEWICZ, Conseillère communautaire** : Répond qu'un apprenti a été recruté au sein du service des espaces verts au CTC de Sorgues. De fait, 2 postes d'alternant sont occupés.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 17/06/2021

**Carine BLANC, Présidente** : Fait état du compte rendu du Comité Technique du 17 juin 2021, demande à l'assemblée s'il y a des remarques ou des modifications à apporter.

## AVIS FAVORABLE

### RAPPORT N° 1 : RAPPORT SOCIAL UNIQUE – ANNEE 2020

**Carine BLANC, Présidente** : Donne la parole à Madame GENOT pour la présentation.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Précise que le rapport social unique (RSU) doit dorénavant être établi chaque année.

Les données sont saisies sur une plateforme dédiée puis transmises pour vérification et validation au Centre de Gestion du Vaucluse qui émet la synthèse.

Cette synthèse a été jointe au présent dossier du comité technique. Elle va dans le sens des Lignes Directrices de Gestion ainsi que celui du plan d'égalité professionnelle hommes/femmes.

**Danielle BERNARD (CGT)** : Regrette que le taux d'absentéisme regroupe les maladies et les accidents de services.



**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Précise que le RSU est issu des éléments saisis sur la plateforme.

Elle précise que le taux d'absentéisme est légèrement en dessous du niveau national et qu'il représente pour la collectivité 20 équivalents temps plein par an.

Elle rappelle que le bilan réalisé pour les LDG (mars 2021) et les orientations inhérentes portent notamment sur la prévention et l'accent à mettre sur l'absentéisme en matière d'analyse.

**Danielle BERNARD (CGT)** : S'étonne qu'il y ait eu seulement 5 jours de grève en 2020.

**Carine BLANC, Présidente** : Informe qu'une vérification va être effectuée.

**Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Demande comment est calculée la cotisation du CNFPT pour les formations car beaucoup d'agents se les voient refuser.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Répond qu'il s'agit d'une cotisation obligatoire. Effectivement beaucoup de demandes de formation sont refusées et cela pose problème notamment dans le cadre des lignes directrices de gestion car c'est un critère indispensable.

**Philippe DE DAPPER, Directeur Général des Services** : Précise que c'est un vrai problème que le CNFPT ne puisse pas répondre à toutes les demandes de formation des agents et souligne qu'il serait nécessaire que des formations réalisées auprès d'autres organismes (hors CNFPT) puissent être rapidement reconnues et attestées.

**Miche TERRISSE, Vice-Président** : Confirme que c'est un vrai problème pour les agents et pour la collectivité.

Il propose d'aborder le sujet à l'association des Maires de France.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Indique qu'un plan de formation va être mis en place en 2022-2023 afin d'anticiper et recenser les besoins.

**Sylviane FERRARO, Vice-Présidente** : S'étonne qu'aucune formation liée à la prévention n'ait été suivie et précise l'importance de les mettre en place.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Indique qu'un rendez-vous a eu lieu avec Monsieur BLANCHARD (du CDG) cette semaine et que le sujet a été évoqué. Il y a une volonté de mettre en place des formations de prévention, notamment la formation « les gestes qui sauvent » ainsi que de SST.

**Miche TERRISSE, Vice-Président** : Indique que les ratios de la collectivité sont bons.

**Danielle BERNARD (CGT)** : Demande pourquoi les contractuels (autres que les catégories A) n'ont pas de RIFSEEP.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Répond que c'est lié au type de contrat. Les agents en CDI ou chargés de mission par exemple ont du RIFSEEP. Les contractuels de type remplacement ou surcroît bénéficient seulement de l'indemnité Travaux salissants (pour les techniques).

**Miche TERRISSE, Vice-Président** : Souligne que la collectivité est au-dessus de l'obligation d'emploi de personnes porteuses de handicap et que c'est très bien.



**Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Constate que le taux d'absentéisme est en dessous de la moyenne nationale.

**Danielle BERNARD (CGT)** : Signale qu'il y a un équilibre d'âge au sein de la collectivité.

**Carine BLANC, Présidente** : Soumet à l'avis du CT

## AVIS FAVORABLE

### INFORMATION SUR LE PLAN EGALITE HOMMES/FEMMES

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Informe que suite à un courrier de la Préfecture, il est nécessaire de rajouter dans le plan d'égalité professionnelle hommes/femmes le calendrier indiquant les échéances de mise en place des différentes mesures. Elle précise qu'aucune modification n'a été apportée au plan, et indique qu'il sera soumis à délibération du conseil communautaire du 11 octobre prochain.

### INFORMATION SUR L'ADHESION AUPRES DU CDG 84 AU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DE TRAITEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT SEXUEL OU MORAL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

**Carine BLANC, Présidente** : Explique que c'est une obligation suite au décret 2020-256 du 13 mars 2020.

Afin de répondre à cette obligation la collectivité a passé une convention de 3 ans gratuite avec le CDG84 auprès de laquelle elle est déjà affiliée.

Le dispositif a été présenté au conseil communautaire le 20 septembre 2021 et a fait l'objet d'une délibération.

**Valérie DOLADILLE (UNSA)** : Demande comment se déroule la procédure de signalement.

**Carine BLANC, Présidente** : Répond que dans un 1<sup>er</sup> temps il est important de prévenir sa hiérarchie et/ou l'autorité territoriale puis si besoin envoyer un mail à l'adresse indiquée dans le dispositif de signalement.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Précise que le recueil des signalements est effectué par des spécialistes.

**Michel TERRISSE, Vice-Président** : Indique que la procédure jointe au rapport et très bien expliquée.

**Carine BLANC, Présidente** : Précise qu'il s'agit d'une cellule d'écoute pour mettre des mots sur la situation et accompagner les agents.

Le Centre de Gestion en fonction des résultats de l'enquête oriente vers les organismes compétents.

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines** : Indique qu'une communication doit être faite aux agents.



## QUESTIONS DIVERSES – QUESTIONS TRANSMISES PAR L'UNSA

**Question 1 :** *Quand le tableau des jours exceptionnels sera-t-il mis à jour ? question déjà posée lors du précédent CT : manque beaux-parents dans la rubrique décès + congés paternité pas à jour.*

**Carine BLANC, Présidente :** Répond qu'il y a déjà eu l'accord de l'administration lors du précédent CT, en fonction des demandes l'ASA est accordée  
Inscription de l'ASA dans le prochain protocole d'accord prévu en délibération au CC du 22/11/2021.

**Question 2 :** *Pourrait-on envisager la mise en place d'un système de dématérialisation des bulletins de paye ?*

**Marie-Anne GENOT, Directrice Management et Ressources Humaines :** Propose de repasser dans un 1<sup>er</sup> temps à la distribution « directe » et non postale des bulletins (économie d'enveloppe et de timbres) et d'interroger l'éditeur du logiciel SEDIT sur la faisabilité et le coût d'une dématérialisation.

Les membres du CT approuvent le retour de la diffusion des bulletins en direct auprès des agents

**Question 3 :** *Depuis le 30 août, le service de balayage de la commune de Sorgues, soit 3 agents, se sont vus transférer dans locaux se situant rue des remparts, au centre technique du Baron.*

*Nous aimerions savoir pour quelles raisons ils ont été déménagés et privés d'accès à leur ancien site, ne pouvant pas utiliser les toilettes.*

*Pour notre organisation syndicale, ce changement de site n'est pas du tout fonctionnel, de par son éloignement du centre-ville car les agents doivent effectuer 2 A/R par jour de 15 mn environ pour leur prise et fin de service, et également pour se rendre aux toilettes.*

*D'autre part, la route reliant le CTC de Baron au centre-ville est dépourvue de trottoirs à certains endroits et les agents équipés de leurs chariots sont obligés d'emprunter la voie de circulation avec le risque d'être percutés par un automobiliste.*

**Murielle LINAGE :** Précise qu'il n'était pas possible de conserver le local actuel, qu'il y a également une problématique avec les agents. Le départ se fait donc du site Baron et les règles de sécurité sont respectées en partant de ce site.

**Sylviane FERRARO, Vice-Présidente :** précise que cette décision a été prise en accord avec les élus.

Le prochain Comité Technique se tiendra le 21 octobre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

**Madame Pascale CHUDZIKIEWICZ**  
Conseillère Communautaire  
de la Communauté de Communes  
Les Sorgues du Comtat

**Madame Valérie DOLADILLE**  
Représentant du Personnel

